



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise du logement étudiant

Question au Gouvernement n° 1567

Texte de la question

CRISE DU LOGEMENT ÉTUDIANT

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Falcon.

M. Frédéric Falcon . Monsieur le ministre du logement, vous avez récemment affiché votre soutien au plan européen pour le logement abordable lancé par la Commission européenne. Nous rappelons à ce gouvernement soumis à Mme von der Leyen que le logement ne relève en aucun cas des compétences de l'Union européenne.

M. Jean-Philippe Tanguy . Bravo !

M. Frédéric Falcon . Une nouvelle fois, la Commission tente d'instrumentaliser une crise pour s'attaquer à la souveraineté des États membres. Avec son Green Deal, elle a déjà à son actif la destruction de notre modèle énergétique, de notre industrie et de notre agriculture – vous comprendrez donc notre inquiétude.

S'il y a des Français victimes d'une décennie de macronisme, ce sont bien les étudiants. Un étudiant sur cinq renonce à poursuivre ses études supérieures faute de logement. Les raisons de cette crise ? D'abord les contraintes énergétiques instaurées par Édouard Philippe, qui ne les assume pas. Ce dispositif unique en Europe, en vigueur depuis 2025, programme le retrait progressif de millions de logements du marché locatif. Résultat, à Paris, l'offre locative a diminué de 60 % en trois ans : c'est un véritable carnage.

Ce sont les étudiants de la ruralité, de cette France périphérique dépourvue de pôles de formation qui se retrouvent sur le carreau. Ainsi, dans ma circonscription, à Narbonne, beaucoup de jeunes n'ont plus les moyens de partir étudier à Toulouse ou à Montpellier, où vingt dossiers sont déposés pour une seule annonce.

Pendant ce temps, un tiers des quelque 170 000 places en résidence Crous sont occupées par des étudiants étrangers (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS*), alors que ceux-ci ne représentent que 10 % de la population étudiante. L'université est devenue une véritable filière d'immigration : c'est un gros problème. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Monsieur le ministre, il est encore temps d'agir avant votre départ dans quelques mois. Pour faciliter la rentrée de septembre, nous demandons la levée immédiate des contraintes liées au DPE pour la location, qui doivent être renvoyées aux débats de la présidentielle. Nous demandons aussi l'instauration dès à présent d'un quota de places dans les résidences Crous pour les étudiants étrangers. Enfin, il faut adopter un régime exceptionnel en matière d'urbanisme, afin de transformer en urgence les millions de mètres carrés de bureaux vides en logements étudiants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

M. Vincent Jeanbrun, *ministre de la ville et du logement* . Dans le cadre de la réunion informelle des ministres du logement qui a eu lieu à Chypre, j'ai rappelé notre volonté de former des partenariats pour relever un certain nombre de défis, parmi lesquels la crise du logement, qui touche tous les pays européens. J'ai toutefois souligné avec la plus grande fermeté que le logement restait une prérogative nationale. Travailler en partenariat n'exclut pas de rester indépendant. Je tenais à apporter ces précisions car vous sembliez dire le contraire.

J'ai souvent eu l'occasion de le dire à ce micro : si la crise du logement frappe tous les Français, elle touche durement les plus jeunes et les étudiants – vous avez eu raison de le rappeler. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de se saisir de ce sujet à bras-le-corps.

Quelques chiffres, d'abord : entre 2013 et 2023, nous produisons en moyenne 8 000 logements étudiants par an. Depuis 2024, nous avons dépassé la barre des 9 400, pour atteindre 13 000 logements construits en 2025, et nous continuerons.

Mon collègue Philippe Baptiste et moi-même nous apprêtons à signer dès cette semaine avec la Banque des territoires une convention qui permettra de dégager 5 milliards d'euros afin de faire construire 75 000 logements étudiants à loyer abordable entre 2025 et 2030. C'est un effort considérable, rendu possible par la participation de la Banque des territoires et des Crous. Nous ferons aussi appel à une foncière dédiée au logement afin de pouvoir recourir au patrimoine foncier de l'État.

Vous évoquez aussi un point important, le DPE. Le premier ministre a annoncé un projet de loi consacré au logement : ce texte nous permettra de conserver notre ambition en matière de transformation énergétique et thermique du parc tout en faisant preuve de pragmatisme. J'espère que vous serez au rendez-vous pour voter ces mesures d'assouplissement qui s'appliqueront à tous les logements, qu'ils soient étudiants ou non. (*Mme Danielle Brulebois applaudit.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Falcon.

M. Frédéric Falcon . Français, tenez bon : le DPE prendra fin dès l'élection de Jordan Bardella ou de Marine Le Pen en 2027 ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP. - Applaudissements sur les bancs du groupe RN. - M. Marc Chavent applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Falcon](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1567

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mai 2026